



SOCIÉTÉ ARC DE DOLE

27 rue Casimir de Persan

39100 DOLE

## Règlement salle

### Consignes collectives

- Durant la séance, toute personne présente dans le gymnase (archers ou accompagnants) doit se déplacer en marchant.
- Les accompagnants doivent rester entre la ligne jaune derrière la ligne de tir et le mur du gymnase.
- Les accompagnants doivent rester discrets afin de ne pas perturber les séances et déconcentrer les archers. Dans le cas contraire, il pourra leur être demandé de quitter le gymnase.
- Les animaux de compagnie sont interdits.
- Pour pouvoir tirer, un archer doit être détenteur d'une licence FFTA valide et être à jour de ses paiements. Une dérogation de deux séances d'essai est accordée pour les archers débutants.
  
- L'archer effectue son échauffement avant la séance de tir sans son équipement.
- L'archer ne doit jamais mettre en joue une personne avec son arc, avec ou sans flèche.
- L'archer ne doit jamais mettre en tension son arc et libérer la corde sans flèche, au risque d'endommager son arc et blesser d'autres archers.
- Avant de tirer, l'archer doit s'assurer que son matériel n'est pas endommagé.
- L'archer se positionne sur le pas de tir lorsqu'il n'y a plus personne entre la ligne de tir et les cibles.
- Ne jamais armer son tir vers le haut. La traction d'armement devant se faire horizontalement.
- Lorsque l'archer entend le mot **FLECHE** ou un coup de sifflet, il doit impérativement arrêter de tirer et ranger sa flèche dans le carquois.
- Lorsqu'un archer a tiré toute ses flèches, il pose son arc et reste en retrait d'un mètre derrière la ligne de tir, afin de libérer la vision sur la ligne de tir et permettre d'identifier facilement les archers continuant à tirer.
- Les archers vont chercher leurs flèches en cible uniquement après que l'entraîneur, un encadrant ou un archer confirmé ait prononcé à haute voix le mot FLECHE.
- Si lors du tir, l'archer laisse tomber une flèche au sol, il ne peut la ramasser que s'il peut le faire en gardant un pied derrière la ligne de tir.
- Si une flèche est tombée au sol entre la ligne jaune devant le mur de cible, elle ne devra être ramassée que lorsque toutes les flèches auront été retirées de la cible
- Pour retirer ses flèches de la cible, l'archer se positionne sur le côté du blason, et retire ses flèches une à une, en prenant appui avec une main sur le blason au niveau de la flèche, et en saisissant la flèche avec l'autre main, le plus près du blason.
- Avant de retirer une flèche, l'archer s'assure qu'il n'y a personne derrière.
  
- Le tir s'effectue sur une seule et même ligne de tir.
- Tous les archers vont chercher leurs flèches en même temps
- Dans certaines conditions, la salle peut être séparée en deux par une palissade. Dans ce cas, et uniquement dans ce cas, chaque zone ainsi délimitée est considérée comme une zone de tir indépendante.

## Ecole de tir

- Le club met à disposition des archers débutants un arc de progression pendant la première année, moyennant le dépôt d'un chèque de caution. L'archer est responsable du matériel qui lui est prêté. Le chèque de caution sera encaissé en cas de matériel endommagé ou de non restitution à la fin de l'année sportive.
- Le cours se déroulent obligatoirement sous la responsabilité d'un moniteur (entraîneur ou encadrant fédéral)
- L'archer débutant doit porter un protège bras.
- L'archer doit éviter de porter des vêtements ample et privilégier le vêtements près du corps.
- L'archer ne peut placer une flèche sur son arc qu'après instruction du moniteur et lorsqu'il est positionné correctement, un pied de chaque côté de la ligne de tir.
- Lorsque l'archer a tiré toutes ses flèches il recule et pose son arc sur la ligne indiquée par le moniteur et reste en retrait d'un mètre de la ligne de tir.
- L'archer doit attendre l'ordre du moniteur pour aller en cible chercher ses flèches.
- Si une flèche est cassée, prévenir immédiatement le moniteur. Les échardes en carbone sont très dangereuses et très difficiles à retirer (en hôpital).
- Signaler au moniteur tout problème sur l'arc (corde endommagée, vibration, vis desserrées...)
- Signaler immédiatement au moniteur toute souffrance lors du tir, et notamment les meurtrissures causées par la corde de l'arc. Cela est dû à une mauvaise position qu'il convient de corriger le plus rapidement possible afin d'éviter toute blessure grave.
- Si un archer ne respecte pas les consignes du moniteur, les règles de sécurité, si il a une attitude dissipée ou n'est pas respectueux envers les autres archers, il pourra lui être demandé de démonter son arc et d'attendre en retrait la fin du cours.
- A l'issue de la première année, un archer débutant pourra être considéré comme confirmé et intégrer les cours deuxième année que lorsque son niveau aura été jugé suffisant par un entraîneur ou un encadrant.

## Séances de tir non encadrées

- Les séances sont ouvertes aux archers membres du club. Un archer débutant ne pourra accéder à ces séances qu'après avoir reçu l'autorisation de son encadrant ou entraîneur. Ce dernier devra au préalable s'assurer que l'archer maîtrise les bases du tir à l'arc et respecte les règles de sécurité.
- Un archer extérieur au club ne pourra venir tirer que s'il est détenteur d'une licence FFTA active et uniquement après avoir eu l'accord d'un membre actif du bureau. Il devra au préalable avoir pris connaissance et appliquer le règlement du club.
- Les archers mineurs ne pourront accéder aux séances qu'accompagnés d'un adulte ou sous la responsabilité d'un archer du club.